ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 39696

Texte de la question

M. Gérard Voisin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité de conforter la mémoire et l'enseignement de la Résistance dans la formation citoyenne des jeunes générations. Les associations de résistants ont exprimé à juste titre leur inquiétude à propos de l'affaiblissement de la place consacrée à l'étude de la Seconde Guerre mondiale et à ses origines dans les programmes d'histoire-géographie des lycées et sur la nécessité de replacer cet enseignement au début du programme de terminale avec un horaire revalorisé. De même, les thèmes généraux retenus pour les travaux personnels encadrés devraient être plus ouverts à l'étude de cette période et de l'idéal résistant. Enfin, l'éducation nationale pourrait appuyer le travail des enseignants qui organisent la participation de leurs élèves au concours de la Résistance et de la déportation. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des décisions qu'il pourrait prendre pour que les lycéens français prennent toute la mesure de cette période essentielle de l'histoire de la France et des valeurs attachées au combat résistant.

Texte de la réponse

Le nouveau programme d'histoire et de géographie (B.O. H.S. n° 7 du 3 octobre 2002) mis en oeuvre dans le cycle terminal des classes de lycée de la voie générale en classe de première à la rentrée 2003 et en classe de terminale à la rentrée 2004 a pour ambition de donner aux élèves des clés d'explication du monde contemporain. En histoire, il se développe sur une période allant du milieu du XIXe siècle à nos jours. La construction du sens s'appuie ici sur des parcours raisonnés : l'enseignement de la Seconde Guerre mondiale y occupe une place centrale. En classe de première, il s'agit d'étudier le conflit depuis son déclenchement jusqu'à l'arrêt des combats. L'approche choisie conduit à en mettre à jour les grandes phases, à étudier spécifiquement la politique nazie d'extermination ainsi que la France, de l'armistice à la Libération. On peut ainsi consacrer tout le temps nécessaire à l'analyse du rôle du régime de Vichy et des différentes formes de collaboration ainsi qu'à celle des composantes et de l'action de la Résistance intérieure et de la France libre. Le bilan du conflit, dans ses multiples facettes, est effectué en classe de terminale, en liaison avec les différents thèmes qui organisent la compréhension globale de la seconde moitié du XXe (relations internationales, décolonisation, construction de l'Europe de l'Ouest, etc.). En mettant en oeuvre les programmes, les professeurs, qui ont entière liberté de leurs options pédagogiques, ne manquent certainement pas de choisir les faits propres à éclairer la complexité des périodes abordées tout en mettant l'accent sur les hommes et les actions qui ont porté au plus haut les valeurs républicaines. Le ministère entend soutenir l'ensemble des actions éducatives qui visent à transmettre la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et celle des sacrifices consentis, actions éducatives parmi lesquelles le concours national de la Résistance et de la Déportation revêt, effectivement, une importance essentielle par le nombre des élèves qu'il touche et la qualité des travaux remis (thème du concours 2003-2004 : « Les Français libres », cf. le site www.eduscol.education.fr, rubrique « actions éducatives »). Dans cette perspective, le rapprochement opéré depuis 2001 entre la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) et la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DPMA) doit permettre de mieux évaluer les façons d'encourager la participation des élèves et des enseignants tout en finançant un nombre important de projets ; la

commémoration du 60e anniversaire des débarquements et de la Libération a suscité à cet égard un effort à la mesure de l'événement.

Données clés

Auteur : M. Gérard Voisin
Circonscription : Saône-et-Loire (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 39696
Rubrique : Enseignement secondaire
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 mai 2004, page 3569
Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6062